



LA MAIRIE COMMUNIQUE

État Civil

Décès :

Louis TROADEC, Lesmoulach Bian, décédé le 29 février, 70 ans

Urbanisme

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

- M. CLOST, 3 rue Anjela Duval, extension de l'habitation
- Mme GOASCOZ, 20 rue de Kermaria, remplacement du portail
- M. GOASDUFF, La Croix Neuve, construction d'un muret
- M. KERVROEDAN, 1 Keroullé, construction d'un carport
- M. PAGE et M. HEDDADI, 9 et 11 rue Per Jakes Hélias, pose d'une clôture mitoyenne
- M. TROADEC, 10 rue des Cerisiers, pose de clôtures

PORTES OUVERTES SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE

Samedi 30 avril 2016 à l'Arc-en-Ciel et à l'école

Le samedi 30 avril, de 10h00 à 12h00, des portes ouvertes sont proposées sur tout le secteur Enfance-Jeunesse.

Ce sera l'occasion pour les futurs élèves et leurs parents de visiter l'école, de prendre contact avec la directrice, Madame Annabelle LEHRE et de procéder à l'inscription administrative en mairie.

Ils pourront également rencontrer les membres de l'APE (Association de Parents d'Élèves) qui soutient financièrement de nombreux projets pédagogiques.

Les parents auront également la possibilité de découvrir à l'Arc-en-Ciel, les autres services proposés par la municipalité dans le secteur de la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse :

- le Jardin d'Enfants qui accueille les 2-4 ans ;
- l'ALSH (centre de loisirs) qui propose des activités pour les 3-11 ans pendant les vacances scolaires ainsi que le mercredi après-midi ;
- la Maison Pour Tous qui accompagne les 11-18 ans dans les animations de loisirs mais aussi dans leurs projets personnels (Vac'Ados, mini-séjours, foyer, projets On s'lance, etc).

Seront présents également à l'Arc-en-Ciel, le RPAM (Relais Parents Assistantes maternelles) et la Compagnie des Doudous (association pencranaise d'assistantes maternelles).

N'hésitez pas à venir vous informer lors de cette matinée. Les responsables de toutes les structures seront là pour répondre à vos questions et pour prendre l'inscription de votre enfant.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Dates à retenir :

- Sam. 02/04 : Présentation du char de Pencran, Bourg de Pencran, à 11h
- Dim. 03/04 : Carnaval de la Lune Étoilée, Landerneau
- Mar. 12/04 : Amis de la Colline, Interclubs
- Dim. 24/04 : APEVE, visite conférence de l'enclos paroissial, à 15h
- Sam. 30/04 : Portes ouvertes de l'école, du Jardin d'Enfants et de l'ALSH, de 10h à 12h

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

Permanences des élus en mairie

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guylaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 - 12h15 et 13h30 - 17h30 (16h30 le vendredi)

Samedi : 9h - 12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement :

02 77 62 40 09 (SAUR)

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en avril 2000 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 01/02/2016.

Nitrates (NO3) : 21 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le

18 avril 2016

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Marie-Françoise Le Guen : nouvelle conciliatrice de justice du canton de Landerneau

C'est avec une certaine logique et un goût indéfectible pour le service au public qu'après ses 4 mandats de maire de Pencran (1983 - 2008) et 2 mandats de conseillère générale du Finistère (2001 - 2015), Marie-Françoise Le Guen a prêté serment le 2 février dernier devant la cour d'Appel de Rennes pour devenir la nouvelle conciliatrice de la République pour le canton de Landerneau (étendu à Dirinon, La Martyre et Ploudiry). Elle prend ainsi la suite de Michel Le Naour, élu en 2014 au conseil municipal de Plouzévédé (mandat électif incompatible avec la fonction de conciliateur) et de Roland Omnès qui a assuré l'intérim depuis 2014.

Cette fonction lui permet de maintenir une relation de proximité avec la population et de mettre à profit sa connaissance de nombreux sujets de la vie quotidienne, notamment en matière de règles d'urbanisme, de droit civil ou de droit des collectivités. Elle nous a décrit son nouveau rôle avec beaucoup de conviction :

"Mon rôle est de faire émerger une solution amiable d'un conflit entre deux parties afin



Contact :

Mme Marie-Françoise Le Guen

06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

d'éviter une action en justice longue et coûteuse. Il s'agit principalement de conflits de voisinage, de contentieux entre locataires et bailleurs ou entre particuliers et entreprises. Dans la plupart des cas, l'écoute et le bon sens permettent de venir à bout des difficultés. On me consulte également parfois pour des problèmes concernant le droit de la famille. Dans ce cas, mon intervention se limite à orienter mes interlocuteurs vers les structures compétentes adaptées.

Selon l'objet de la sollicitation, je suis amenée à me déplacer pour évaluer de visu la situation. C'est notamment le cas pour les conflits de voisinage concernant l'implantation d'une haie, d'un mur ou une nuisance quelconque. Cela permet souvent de dédramatiser le débat et d'analyser la situation avec un regard impartial.

J'assure une permanence le jeudi en mairie de Landerneau de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Afin d'accorder à chacun le temps nécessaire et de ne pas provoquer d'attente, je reçois exclusivement sur rendez-vous lors de cette permanence. En cas de difficulté à se rendre à Landerneau, je peux également recevoir le cas échéant en mairie dans une autre commune du canton".

Visite de l'église



Le dimanche 24 avril à 15 heures, l'Association pour la Promotion des Enclos Paroissiaux de la Vallée de L'Élorn (APEVE) organise, à l'église de Pencran, une visite conférence de l'enclos paroissial. Entrée libre.

Signalez les nids de frelons asiatiques dès le printemps !

À partir du mois d'avril, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : **abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux ...**

En début de saison, ce nid, de 5 à 30 cm, ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses œufs.

La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc facile, à condition de s'assurer que la fondatrice soit bien dans son nid au moment de l'intervention. Cette intervention peut se faire par des méthodes mécaniques (écrasement du



nid et de sa fondatrice, aspiration) ou chimiquement. Une intervention nocturne est donc conseillée pour s'assurer de la présence de la fondatrice.

Ce nid primaire sera éventuellement quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant. Cette migration sera suivie du développement du nid définitif qui contiendra jusqu'à 2 000 insectes. Ce nid définitif est souvent situé en hauteur ce qui rend les interventions de destructions difficiles et coûteuses.

Si vous pensez avoir repéré un nid, contactez la mairie au 02 98 85 04 42.



1- Fondatrice sur nid primaire



3- Nid primaire dans un encadrement de fenêtre

Soyez donc vigilant dès le mois d'avril pour une détection la plus précoce possible des nids.

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du 14 mars 2016

Absents : Olivier LE RET (excusé, a donné procuration à Evelyne MASCLEF), Yvon PINVIDIC (excusé, a donné procuration à Jean CRENN).

Secrétaire de séance : Céline HOURCQ

Comptes administratifs 2015

Jean CRENN, Maire, présente les comptes administratifs 2015 pour les budgets Commune et Eau Potable.

Service Eau potable

Dépenses d'exploitation = 129 410.90 €

Recettes d'exploitation = 139 523.00 €

Excédent d'exploitation = 10 112.10 €

Dépenses d'investissement = 138 234.89 €

Recettes d'investissement = 29 170.84 €

Déficit d'investissement = 109 064.05 €

Budget général

Dépenses de fonctionnement = 1 323 630.56 €

Recettes de fonctionnement = 1 622 755.26 €

Excédent de fonctionnement = 299 124.70 €

Dépenses d'investissement = 615 716.18 €

Recettes d'investissement = 509 826.38 €

Déficit d'investissement = 105 889.80 €

Conformément à la procédure, le Maire laisse la présidence à Nicole LAUMONIER, doyenne de l'assemblée. Celle-ci met aux voix les comptes d'exploitation et d'investissement et les résultats définitifs.

Affectation des résultats Eau Potable et Budget Général

Le conseil municipal décide de conserver l'excédent d'exploitation de 10 112,10 € au compte "Excédent antérieur d'exploitation reportée" du budget 2016.

Il décide d'affecter le résultat de fonctionnement de 299,124,70 € en réserves d'investissement du budget primitif 2016.

Informations diverses

Ouverture d'une 8^e classe à l'école : suite à la décision de l'Inspection d'Académie et l'accord d'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de Pencran, l'aménagement de celle-ci se fera dans l'ancienne classe informatique, au 1^{er} étage.

Eglise : lors de la visite de la DRAC concernant la restauration de l'église, il a été indiqué que la cloche, datant du XIV^{ème} siècle et unique en Bretagne, ferait l'objet d'un prochain classement au patrimoine.

Extrait de la séance du 21 mars 2016

Absents : Sandra L'HOSTIS (excusée, a donné procuration à Evelyne MASCLEF), Yvon PINVIDIC (excusé, a donné procuration à Jean CRENN), Céline HOURCQ (excusée), Michel PRONOST (excusé), Olivier LE RET.

Secrétaire de séance : Patrice DENIEL

Vote des taux de contributions directes

La commission finances propose d'augmenter les taxes d'habitation de 1,5 % et la taxe foncière de 2,5 %. La taxe d'habitation passerait donc de 14,35 à 14,53 % et la taxe foncière de 14,58 à 14,94 %. La taxe sur les propriétés non bâties reste inchangée.

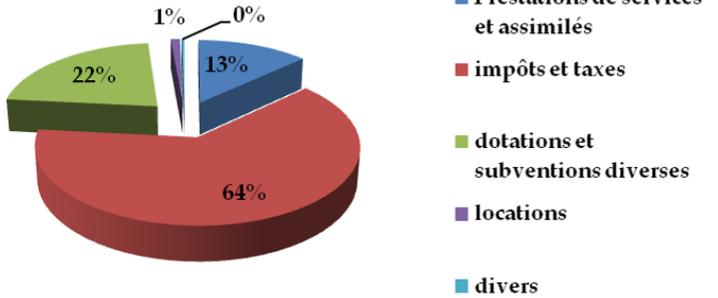
Ces augmentations cumulées coûteraient 17,15 € par an en moyenne à chaque foyer pencranais.

Monsieur le Maire rappelle que si Pencran se situe dans la moyenne de la communauté de communes en ce qui concerne la taxe d'habitation (14,56 % en 2015), elle se situe bien en-dessous de la moyenne en ce qui concerne la taxe foncière (17,42 % en 2015).

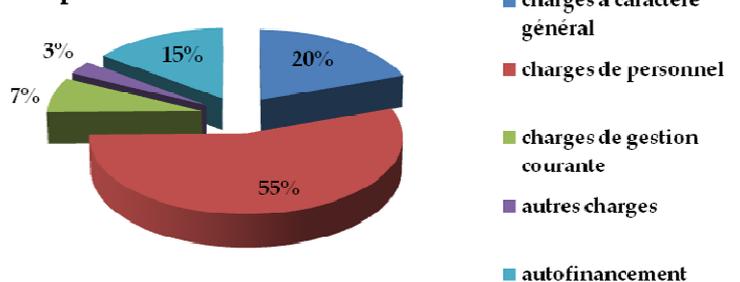
Budget général primitif 2016 - section fonctionnement

Suite aux 2 commissions finances, Monsieur le Maire présente une proposition de budget général pour la section fonctionnement. Ce budget s'équilibre à 1 561 700 €.

Recettes de fonctionnement



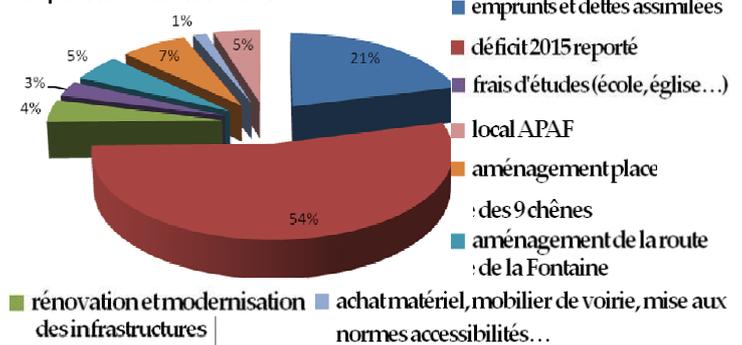
Dépenses de fonctionnement



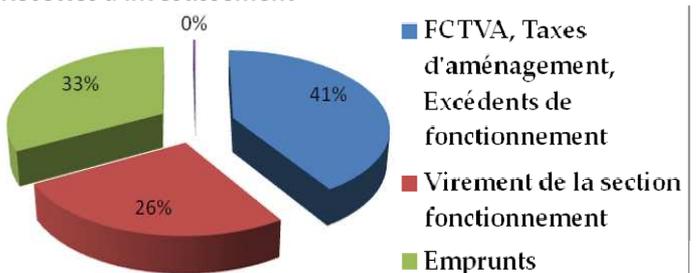
Budget général primitif 2016 - section investissement

Stéphane HERVOIR rappelle que le Conseil municipal a été élu sur la base d'un programme qui prévoyait de maintenir et de renforcer l'attractivité et le dynamisme de la commune de Pencran. Ce programme se décline dans le budget 2016 en 3 axes : la sécurité des habitants et notamment des piétons, le renforcement de l'identité communale et la création d'un cadre de vie plus agréable, la création ou la modernisation des infrastructures afin de s'adapter à l'évolution démographique de la commune. La section investissement du budget primitif s'équilibre à 883 221,75 €.

Dépenses investissements



Recettes d'investissement



Budget primitif 2016 - service eau potable

La section d'exploitation est équilibrée à 139 016,81 € et la section d'investissement à 95 748,32 €.

Le Conseil municipal décide de maintenir le tarif actuel, très compétitif pour l'utilisateur.

VIE ECONOMIQUE

Les 70 ans de l'entreprise ROLLAND

Fin février, l'entreprise Rolland célébrait ses 70 ans en présence de nombreux concessionnaires de la marque ainsi que du public convié à 2 journées portes ouvertes.

Elle a été fondée en 1946 par Joseph ROLLAND qui a mis au point une charrette à pneus « polyvalente et basculante » pour répondre aux besoins des agriculteurs. Depuis lors, l'entreprise n'a cessé d'innover ; elle fabrique des véhicules agricoles tractés (bennes, épandeurs, bétailières ...) et est aujourd'hui présente sur le marché agricole surtout, mais également industriel, travaux publics et espaces verts.

L'entreprise familiale, dirigée à partir de 1978 par Jean-Yves et Roseline EMILY (gendre et fille de Joseph ROLLAND) et depuis 2006 par Béatrice LE GALL, petite-fille du fondateur, s'est développée à Pencran jusqu'en 2006, date de la construction de la nouvelle usine à Tréflévénez.

Le site moderne et robotisé s'étend désormais sur 30 000 m² couverts et concentre l'ensemble des technologies nécessaires à la conception, au développement, à la fabrication et à l'expédition des véhicules. Il possède une chaîne automatisée de peinture, et une unité de soudure robotisée y sera implantée en 2016.



Le Bourg de Pencran dans les années 70-75

200 salariés y travaillent pour construire près de 2 000 véhicules chaque année. L'entreprise ROLLAND est leader français dans le domaine. Elle s'appuie sur un réseau de concessionnaires en France (260 points de vente) et exporte 22% de sa production dans 35 pays.

Commerces ambulants : pizzas

Depuis le 18 mars dernier, **Stop Pizza** est présent chaque vendredi, à partir de 17h 30 sur la place du Bourg de Pencran.



L'Atelier à Pizza est sur la place du bourg, tous les mardis, de 17h à 21h. **Tél : 06 34 01 37 10**

Qui sera élu roi ou reine de la pizza le mois prochain? Proposez votre pizza. Un tirage au sort sera effectué chaque fin de mois avec, à la clé, plein de surprises pour l'heureux gagnant ...

ECOLE

Année scolaire 2015 / 2016

Classe de PS : 25 élèves



De gauche à droite :

Maël POMPILIO-PONCE, Manon CLOST, Lilian CLOST, Olivia LANIEPCE, Noely LE CAM, Camille QUERE, Amanuel MILLEVILLE, Ambre L'HOSTIS, Malo GOURMELON, Juliette LE GALL, Gaëlle ANSQUER, Yann MICHEL, Neela KRAEMER, Kheyra ATTOUMANI, Loën ABGRALL, Théo JAFFRES, Tom CRENN, Têlo NICOLAS, Célia LE GOFF, Hugo LE POUPON, Evan POULMARCH, Angèle BAILLOT

Absents : Eléa FRANCE, Morgan LE PESTEUR, Léo LE QUERE

Enseignante : Amandine LE MEUNIER (en remplacement de Marie LE HENO)

ATSEM : Sylvie PETIT

Opération « crêpes » à la cantine



Au retour des vacances d'hiver, un air de Chandeleur attendait les enfants de la cantine, grâce à une opération « crêpes maison », proposée par Resteco, le prestataire des repas. Et il n'y avait pas d'âge pour apprécier cette spécialité bretonne ! Qu'ils soient au Jardin d'Enfants, en Maternelle ou en Primaire, tous les enfants étaient unanimes : "c'est trop bon !"

Pen Ar Jazz : présentation du spectacle devant les enfants de l'école



Dans le cadre d'un projet soutenu par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), les élèves de l'école de Pencran ont travaillé depuis octobre 2015, en ateliers, avec les musiciens de jazz du groupe Nautilus. Ce projet comportait deux volets : création d'un spectacle jeune public intitulé "Rêve Sélavy", et pédagogie avec la découverte des instruments à cordes, à vent, à percussions. Le mardi 15 mars, lors d'une restitution commune, les enfants ont présenté à leurs camarades ce qu'ils ont appris et créé en ateliers, en collaboration avec Christophe Rocher (clarinette), Nicolas Pointard (batterie) et Frédéric B. Briet (contrebasse). Une belle aventure très appréciée par les enfants et un magnifique travail salué par l'équipe enseignante.

Temps d'activités périscolaires : Initiation à la pétanque

Vendredi 11 mars, nous avons passé un moment avec des membres de l'association "Les Amis de la Colline".

Eric, Rémy, Christian, Georges, Roger, Didier, Henri et Bernard ont pris de leur temps pour nous apprendre à jouer à la pétanque. Nous avons passé un très bon moment riche en découvertes et en amusements.



Mélina s'initie à la pétanque avec Bernard et Christian.



Une dernière photo avant de nous quitter !

Article rédigé par : Nolwenn, Mélina, Sacha, Antoine, Yves, Edison



Camille place sa boule sous le regard attentif de ses partenaires.

ENFANCE / JEUNESSE



LUNDI 4 AVRIL	MARDI 5 AVRIL	MERCREDI 6 AVRIL	JEUDI 7 AVRIL	VENREDI 8 AVRIL
MULTISPORTS 2 € RDV Landerneau : 13 h 30 Plouedern / St Urbain : 13 h 20 Pencran / Trema' : 13 h 25 Retour : Landerneau : 16 h 45 Communes : 17 h Prévoir vêtements adaptés à la pratique du sport.	WAKAN DE MER 14 € RDV Landerneau : 13 h 30 Plouedern / St Urbain : 13 h 20 Pencran / Trema' : 13 h 25 Retour : Landerneau : 16 h 45 Communes : 17 h Prévoir vêtements adaptés à la pratique du sport.	Randonnée 2 € BORD DE MER RDV Landerneau : 13 h 30 Plouedern / St Urbain : 13 h 20 Pencran / Trema' : 13 h 25 Retour : Landerneau : 16 h 45 Communes : 17 h Prévoir vêtements adaptés à la pratique du sport.	FOOT EN SALLE 2 € OU EQUITATION 14 € RDV Landerneau : 13 h 30 Plouedern / St Urbain : 13 h 20 Pencran / Trema' : 13 h 25 Retour : Landerneau : 16 h 45 Communes : 17 h Prévoir vêtements adaptés à la pratique du sport.	FILM ET GOUTER PARLOTTE GRATUIT Thème : Expédition 7ème continent / Le mer de plastique OU EQUITATION 14 € RDV Landerneau : 13 h 30 Plouedern / St Urbain : 13 h 20 Pencran / Trema' : 13 h 25 Retour : Landerneau : 16 h 45 Communes : 17 h
LUNDI 11 AVRIL	MARDI 12 AVRIL	MERCREDI 13 AVRIL	JEUDI 14 AVRIL	VENREDI 15 AVRIL
ACROBRANCHE A DENZE 13 € RDV Landerneau : 11 h 20 Plouedern / St Urbain : 11 h Pencran / Trema' : 11 h 10 Retour : Landerneau : 17 h 20 Communes : 17 h 35 Prévoir vêtements adaptés à la pratique du sport et prévoir pique-nique.	CHAR A VOILE A PLOUEDERN 12 € RDV Landerneau : 13 h 15 Plouedern : 13 h 25 St Urbain/Pencran / Trema' : 13 h Retour : Landerneau : 17 h 00 Communes : 17 h 15 Prévoir vêtements adaptés à la pratique du sport.	La Chasse au Trésor de Tangi 2 € RDV Landerneau : 13 h 30 Plouedern / St Urbain : 13 h 20 Pencran / Trema' : 13 h 25 Retour : Landerneau : 16 h 45 Communes : 17 h	3 CURES 13 € RDV Landerneau : 11 h 20 Plouedern / St Urbain : 11 h Pencran / Trema' : 11 h 10 Retour : Landerneau : 17 h 20 Communes : 17 h 35 Prévoir pique-nique et vêtements adaptés au temps.	LASER GAIN 13 € RDV Landerneau : 13h15 Plouedern : 13 h 30 Pencran / Trema' / St Urbain : 13 h 00 Retour : Landerneau : 17 h Communes : 17 h 15 Prévoir vêtements sombres et adaptés à la pratique du sport.

2 ATELIERS SUR 2 DEMI-JOURNEES
LE MARDI 5 ET LE MERCREDI 6 AVRIL

Renseignements à la Maison Pour Tous au :
 02 98 21 53 94

3 €	3 €
ATELIER RECYCLE TOM PAPIER Jour n° 1 : A partir de papiers déjà utilisés, apprendre à faire de la pâte à papier pour en faire des feuilles réutilisables. Jour n°2 : à partir des feuilles recyclées fabriquer des blocs notes, agendas ou carnets de voyages... RDV Landerneau : 13 h 30 Plouedern / St Urbain : 13 h 20 Pencran / Trema' : 13 h 25 Retour : Landerneau : 16 h 45 Communes : 17 h	ATELIER VIDEO Jour n° 1 : En groupe réfléchir à la création d'un scénario pour la réalisation d'un petit film. Jour n° 2 : Tournage des scènes et initiation au montage. RDV Landerneau : 13 h 30 Plouedern / St Urbain : 13 h 20 Pencran / Trema' : 13 h 25 Retour : Landerneau : 16 h 45 Communes : 17 h

VIE ASSOCIATIVE

APE : repas créole



Samedi 12 mars, 166 convives ont participé, à la salle polyvalente, au repas créole proposé par l'APE.

Au menu : Accras de morue, Rougaille-saucisses accompagnés d'un punch !

Gym Club : exposition d'artistes locaux

Le dimanche 20 mars 2016, le Gym Club de Pencran a organisé à la salle polyvalente, une exposition d'artistes et de créateurs locaux. Une quarantaine d'exposants a répondu présent. Tout au long de l'après-midi, de nombreux visiteurs sont venus découvrir le talent de leurs voisins dans des domaines aussi variés que la peinture, l'aquarelle, la décoration d'objets en peinture à la caséine, la calligraphie, le scrapbooking, la photographie, le pliage, les livres avec décors en relief, la peinture sur porcelaine, la réalisation d'objets en verre, en tissu, de cartes décoratives, de lampes en vitrail, de bougies en cire d'abeille, de bijoux, etc.

Un grand merci à tous les participants et à tous les visiteurs qui ont permis de faire de cette exposition un moment de convivialité et de partage.



VIE ASSOCIATIVE

AL PENCRAN

Le 6 mars 2016 s'est déroulé à St-Méen Le Grand (35), le Régional UFOLEP B de tennis de table. Au total, pas moins de 80 pongistes, dont 14 pencranais ont disputé des matchs serrés avec beaucoup de fair-play et un seul enjeu : la qualification pour le National UFOLEP B à Auxerre les 23 et 24 avril 2016.

Six joueurs pencranais se sont qualifiés pour la plus grande fierté de leur entraîneur, Adam Greck : 4 filles en catégories Benjamine, Minime et Junior et 2 garçons en catégories Cadet et Junior ; ils ont fait preuve de courage et de maîtrise à chaque tour pour décrocher leur qualification.

Double jeune féminin : Gaëlle Nicolas et Emma Terzi (1^{ères}).
Double jeune masculin : Tristan Richard et Pierre Hervoir-Bian (1^{ers}) ; Florian Le Roux (Pencran) et Jérémy Le Guern (Plouzané) (3^e).

Double adulte : Philippe Richard et Emmanuel Dacquin (3^e).
Coupe nationale Dame : Axelle Dacquin-Jullien (Pencran) et Carole Milbéau (Cavale Blanche) sont qualifiées pour la Coupe Nationale Dame pour le National à Auxerre. Pauline Boullé (Pencran) et Armelle Moitel (St Urbain/Le Tréhou) (2^e).

Encore merci aux parents qui ont répondu présent, comme chaque année, pour soutenir nos pongistes pencranais.



Les Amis de la Colline

Le 25 février dernier s'est déroulée la qualification de dominos à Saint-Thonan pour la finale départementale du 23 mars. Quatre équipes de Pencran, parmi les 18 du secteur, ont participé à cette qualification. Sur les 6 équipes à qualifier, Pencran en a qualifié 2. L'équipe Tourbot / Tourbot termine 1^{ère} avec 30 points et l'équipe Uguen / Grall 4^e avec 29 points. Les deux autres équipes n'ont pas démerité : l'équipe Goascoz / Le Long gagne 3 parties avec 28 points marqués et le tandem Gourmelon / Postec gagne 2 parties en marquant 25 points.

Le 8 mars dernier, les petits du Jardin d'Enfants sont venus avec les animatrices remettre à chaque grand-mère un sachet de cannelés et de financiers pour leur fête dans une ambiance très sympathique.

Le samedi 12 mars, a eu lieu le repas annuel inter communal Pencran - Saint-Urbain - Irvillac. 74 inscrits, dont 23 Pencranais, se sont retrouvés au restaurant "Ti Lannig" à Irvillac. Le personnel du restaurant étant en nombre insuffisant pour nous recevoir, le service a été très lent et les participants mécontents, notamment les organisateurs de Saint-Urbain.

La sortie de printemps, organisée par le comité de Pencran, se

déroulera le vendredi 20 mai. Le départ sera donné à 7h15, direction Ploumanac'h, cité balnéaire célèbre pour ses rochers de granit rose. Le déjeuner se prendra à Perros-Guirec avant d'embarquer pour une visite commentée de 2 h dans l'archipel des 7 îles. Une somme de 50 € sera réclamée à l'inscription pour le mardi 10 mai. Se rapprocher des responsables habituels au 02 98 85 29 05 et 02 98 21 35 49.

Enfin, le traditionnel interclub de printemps aura lieu le mardi 12 avril.



USP : Ouverture des entraînements à l'école de foot

L'école de foot de l'US Pencran, qui regroupe les catégories U6 à U13, accueille les garçons et les filles dès 5 ans.

Les U6 jusqu'aux U9 ont des entraînements et des mini-plateaux pour apprendre les bases et les règles du football, notamment par des exercices ludiques et collectifs.

Le championnat commence à partir de la catégorie U11. Comme les U13, ils s'entraînent deux fois par semaine, et ont des matchs le samedi. Un stage de début de saison de 3 jours leur est proposé en août, pour favoriser la cohésion entre les joueurs, nouveaux et anciens, parfaire leur technique et leur permettre d'exercer leur sport favori dans un autre contexte. Belle entrée en matière avant le début de la compétition !

Cette année, le club a décidé d'ouvrir les **entraînements de l'école de foot** du mercredi et du vendredi **aux joueurs extérieurs**, et ce à **partir du mercredi 20 avril**, après les vacances de printemps.

De plus, si vous souhaitez donner de votre temps et vous investir au sein du club, il est tout à fait possible de rejoindre l'équipe dirigeante. À noter, pour la saison 2016-2017, nous recherchons un entraîneur ou entraîneur-joueur senior (niveau D1).

Pour tout renseignement, contacter Jean-Jacques TANNOU, responsable de l'école de foot et co-président, au 06 67 33 85 64 ou par courriel : ecole.de.foot.us.pencran@gmail.com



Stage 2015/2016

VIE ASSOCIATIVE

École - Association Partenariat Scolarisation Majunga



L'association « Partenariat Scolarisation Majunga » PSM avait rencontré le 3 février dernier, les enfants de l'école de Pencran pour leur faire découvrir le quotidien des enfants malgaches dont elle s'occupe. Les petits pencranais sensibles aux difficultés d'autres enfants de leur âge ont organisé une collecte (cahiers, crayons, livres, savonnets, vêtements ...) au sein de leur école.

Le produit de cette collecte importante, ainsi que des dessins, récits, photos, portraits, ont été remis mercredi 30 mars aux élèves infirmières de l'école de la Croix Rouge de Brest qui se rendront pour un stage de 2 mois à Majunga. A leur retour, fin juin, les jeunes filles reviendront à Pencran raconter leur voyage, leur expériences, leurs rencontres et présenter les enfants malgaches (photos et histoires) à nos petits pencranais.

DIVERS



AR REDADEG 2016

Ar Redadeg est un relais pédestre convivial de 1 700 km se courant à allure réduite (footing) à travers la Bretagne pour soutenir la langue bretonne. Lancé en 2008, il a lieu tous les deux ans.

Festive, populaire et engagée, la course traverse la Bretagne, de jour comme de nuit pour symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique, à travers les générations et les territoires.

En 2016, pour sa 5^e édition, la Redadeg partira de Saint-Herblain, près de Nantes, le 29 avril pour arriver à Lokoal-Mendon le 7 mai.

Les kilomètres 1 193, 1 194 traverseront la commune de Pencran le jeudi 5 mai vers 8h du matin en arrivant par la vieille côte de Pencran, vers le quartier de Kermaria puis Bot Caerel et en continuant vers Tréflévénez.

La commune de Pencran invite ses habitants (bretonnants, non-bretonnants, associations, commerces ...) à se mobiliser autour de cet événement.

Le jeudi 5 mai, vous pourrez :

- courir la distance de votre choix pour le plaisir (evit ar blijadur !) en encourageant le porteur de témoin officiel de votre commune ;
- ou venir encourager sur le bord de la route le cortège de coureurs au passage de la course.

Outre l'événement festif qui permet de vivre un moment de plaisir partagé, la Redadeg permet de collecter des fonds pour favoriser le maintien et l'usage de la langue bretonne au quotidien et sur tout le territoire.

La mobilisation autour de la Redadeg donne vie à de nouveaux projets. Le thème de Ar Redadeg pour cette édition est « du Breton en tous lieux » : l'association Ar Redadeg vous invite par cette occasion à vous interroger et débattre de la place de la langue bretonne dans la commune.

Visite du site internet :
<http://ar-redadeg.org>

Contrôle gratuit des extincteurs

Dans le cadre de la prévention, la caisse locale Groupama Landerneau Bro Elorn organise un contrôle gratuit des extincteurs, le mardi 10 mai de 9h à 12h à la salle Kerjean de La Forest-Landerneau et de 14h à 17h, à l'aire de boules couverte de Saint-Urbain. Cette opération ponctuelle s'adresse à tous, assurés Groupama ou non. Possibilité de s'équiper en recharges ou en extincteurs. Pour l'achat d'extincteur, participation financière de la caisse locale de 15%.

Concert solidarité au profit de France Alzheimer 29

Dimanche 10 avril 2016 à 14 h 30, au Family à Landerneau, l'association France Alzheimer 29 vous propose un concert « Tréteaux Solidarité » avec le concours des finalistes brestois des Tréteaux Chantants accompagnés au piano par Gildas Vijay Rousseau suivis du duo « Clara et le Chic Type ». 6 euros (gratuit pour les - de 12 ans)

Contact et réservations :

Tél : 02 98 44 90 27

Mail : france.alzheimer29@orange.fr



DIVERS

Permanences RPAM

Claudie Guével (remplaçante de Caroline Tanguy) tient des permanences RPAM, à l'Arc-en-Ciel, les mardis 5 et 26 avril.

Contact :

Tél : 02 98 43 63 97

Mail : rpam.interco@donbosco.asso.fr

Assistante Maternelle

Assistante Maternelle Agréée sur Pencran dispose d'une place à partir du mois de septembre 2016. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter au :

06 08 02 70 14.



Trouvé

Chat

4 rue Xavier Grall
Pencran

Salon de coiffure "L'Île aux Cheveux"

Le salon de coiffure "L'Île aux Cheveux" sera fermé pour congés du mardi 3 mai au samedi 7 mai 2016 inclus.

Nouveautés au salon : produits capillaires (shampoings, soins, masques, produits anti-chute) à base de plantes et d'huiles essentielles. Pour 5 produits achetés dans cette gamme, 1 produit offert au choix.

Depuis le mois de mars 2016, offre de **parainage**, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Fanny ou de Maureen.

Tél : 02 98 85 17 47

Vide maison

Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai, se déroulera un vide maison, de 10h à 18h au :

4 Kernevez Pencran

Vente de meubles, d'électroménager, de vêtements, de décoration, de vaisselle, de livres...

Renseignements au 06 65 10 52 53.

EPAL, recrutement d'animateurs

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de Vacances Adaptées proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

150 séjours de 7 à 15 vacanciers + 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août. 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA. Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.

- Obligation de suivre une formation gratuite à Brest ou Rennes (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignements et postuler : www.epal.asso.fr (recrutement saisonnier)

Tél : 09 98 41 84 09

Où adresser un courrier (+ CV) :

Association Epal, 10 rue Nicéphore Niepce
BP 40002, 29801 Brest Cedex 09

Désherbage : les bons gestes pour préserver la qualité de l'eau

Avec l'arrivée du printemps, la végétation reprend vie dans les jardins, ce qui amène les uns et les autres à vouloir lutter contre le développement des herbes folles.

Le désherbage chimique sera, dans quelques années, interdit pour les particuliers. Alors, pourquoi ne pas passer, d'ores et déjà, aux techniques alternatives de désherbage ?

Exemples de techniques alternatives, plus respectueuses de l'environnement, qui peuvent être utilisées pour désherber :

- eau bouillante sur les allées,
- désherbeur thermique à flamme sur les joints et bordures,
- couteau à désherber, binette, sarcloir,
- paillage des parterres : écorces, paille, feuilles mortes, broyats de végétaux,
- plantes couvre sol sur les parterres ou au pied des massifs,
- cendre contre la mousse sur les pelouses.



Paille de lin sur un parterre de rosiers

Si malgré tout, vous souhaitez utiliser des désherbants chimiques, sachez que leur utilisation doit se faire dans le respect des doses prescrites et de la réglementation, à savoir, notamment, qu'il est interdit de traiter à proximité de l'eau : à moins de 5 mètres d'un cours d'eau ou plan d'eau, à moins de 1 mètre d'un fossé ainsi que sur les caniveaux, les avaloirs d'eau pluviales et les bouches d'égout.

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 (Impression couleur)

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DÉSHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

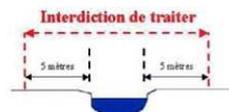
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUIITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000^e.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'ÉGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNÉS : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS, ET ENTREPRENEURS.

EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'À 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Pour en savoir plus :

Site internet : www.syndicat-bassin-elorn.fr (rubrique « Le désherbage »)

Vente de bois vert, toutes essences, en ballots de 1 stère, en 1 m

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn met en vente du bois de chauffage provenant de coupes d'amélioration de ses boisements autour du lac du Drenec, sur les communes de Commana et Sizun.

Le bois sera vendu vert, toutes essences feuillues, et sera disponible sur place en ballots de 1 m, conditionnés en 1 stère, au prix de 50 € le stère.

Si vous êtes intéressé (10 stères maximum), merci de vous inscrire en appelant le 02 98 25 93 51 de 9h à 12h30, et de 14h à 17h30, les jours ouvrés.

Connaissez-vous le baptême civil ?

Le baptême civil, appelé également "baptême républicain", "parrainage civil" ou "parrainage républicain" est destiné à faire **entrer un enfant dans la communauté républicaine** et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

- Le baptême civil est un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant, sans connotation religieuse.
- Il est accessible à tous et convient particulièrement aux parents athées ou de religions différentes.
- Il permet d'attribuer publiquement à un enfant un parrain et une marraine sans avoir à passer par l'église.



Le baptême est l'un des sept sacrements de l'Église catholique, mais peut également, par extension, désigner une cérémonie plus générale qui comprend une bénédiction et le don d'un nom (à un bateau, par exemple).

Le terme de parrainage n'est pas seulement connoté religieusement puisqu'il consiste en la caution morale d'une personne, c'est-à-dire au devoir d'assistance auquel le parrain ou la marraine s'engage envers une autre personne (un enfant par exemple).

Quelle est l'origine du Baptême Civil ?

Le parrainage civil remonterait à l'époque de la Révolution française. La légende veut qu'il ait été institué par le décret du 20 prairial an II (8 juin 1794). Toutefois, aucun texte ne mentionne l'apparition officielle de ce baptême républicain. Cette date est celle de la première fête de l'Être suprême, voulue par Robespierre. La fête de l'Être suprême avait vocation à remplacer le dieu catholique par "autre chose" de non religieux. Ce fut un échec total et c'est sans doute cette fête qui est considérée comme l'origine de cette cérémonie.

L'époque révolutionnaire est un temps de remise en cause du passé de la France. Il s'agissait de créer une nouvelle culture française débarrassée de toute connotation religieuse. Ainsi le calendrier républicain supprime-t-il les saints et les fêtes religieuses. Le parrainage républicain met l'État et les valeurs républicaines au premier plan. Les enfants devaient d'abord être des citoyens et non pas des enfants de Dieu.

Après être tombé en désuétude pendant plus d'un siècle, **il connaît ces dernières années un engouement croissant en France.** Alors qu'il a été autrefois instauré comme une mesure anticléricale, le baptême civil est aujourd'hui plutôt apprécié comme un complément ou une alternative au baptême religieux.

Il est ainsi un **bon compromis quand les parents sont de religions différentes ou athées et qu'ils souhaitent donner des parrains et marraines à leur enfant.**

À qui s'adresser pour organiser un baptême civil ?

Un baptême civil se déroule toujours à la mairie et c'est à elle qu'il faut s'adresser pour l'organiser.

Il faut savoir **qu'il n'existe pas de texte officiel qui prévoit le baptême civil**, et rien n'oblige les mairies à le pratiquer.



Même si la plupart des mairies le célèbrent (c'est le cas à Pencren, par exemple), mieux vaut se renseigner pour savoir s'il est possible d'organiser le baptême. Au cas où la mairie ne pratique pas le parrainage civil, il est possible de demander une dérogation auprès d'une autre commune.

Comment se déroule la cérémonie du baptême civil ?

Le baptême civil se déroule généralement dans la salle des mariages. Il n'y a pas de cérémonial préétabli, cependant la cérémonie se déroule comme suit :

- Les parents et l'enfant sont accueillis par le maire ou son adjoint dans la salle des mariages.
- Celui-ci fait un rappel historique sur l'origine de la cérémonie, un discours sur l'enfant et rappelle ensuite les valeurs républicaines.
- Juste avant que le maire n'invite les intéressés à signer le certificat de parrainage civil, il demande aux parrains et marraines de s'engager solennellement et d'accepter leurs nouvelles "responsabilités". Ils pourront alors, s'ils le souhaitent, prononcer un discours.
- Le certificat de parrainage civil est remis aux parents ainsi qu'aux parrains et marraines.

Le baptême civil a-t-il une valeur juridique ?

Comme pour un baptême religieux, le certificat de baptême civil remis pendant la cérémonie n'a aucune valeur légale. Ce n'est pas un acte d'état civil et il n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil. Les certificats ou documents que délivre le maire ou son adjoint pour l'occasion, ainsi que la tenue d'un registre officieux, ne présentent aucune valeur juridique. D'ailleurs, du fait de son caractère non officiel, le parrainage civil n'est enregistré que dans la mairie qui le pratique, il n'est ni pris en compte par les statistiques nationales (Insee) ni comptabilisé au niveau de la préfecture.

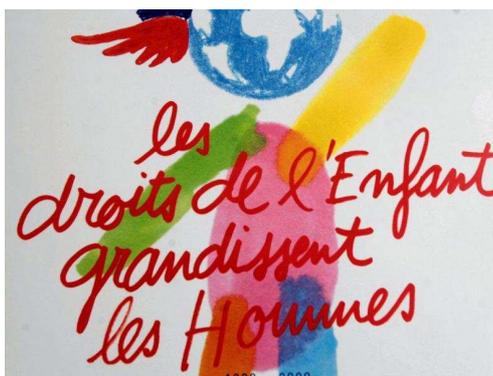
S'il arrive malheur aux parents, le baptême civil ne crée aucun lien de droit entre les intéressés.

Il s'agit uniquement d'un engagement moral de la part des parrains et marraines traduisant leur attachement particulier à l'enfant.

Quelles valeurs véhicule le baptême civil ?

En plus de l'engagement moral des parrains et marraines d'accompagner l'enfant dans les différentes étapes de sa vie, **le baptême civil est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine** avec ses lois qui protègent le citoyen, avec ses droits mais aussi ses devoirs au sein de la société.

La Convention internationale des



droits de l'enfant de 1989 a officialisé les droits de tout enfant quelque soient son origine, son sexe, sa religion, sa fortune, son incapacité ... Ainsi l'enfant a le droit dès sa naissance à une identité (nom, nationalité, état civil ...), à être protégé contre toutes formes de violences (physiques ou psychologiques). L'enfant a le droit au meilleur état de santé possible, à la liberté d'expression, d'opinion, de religion (y compris d'avoir une religion différente de celle de ses parents, ou de ne pas en avoir). L'enfant a le droit à l'éducation et au loisir, au jeu et au repos ...